



Canadian Institutes of Health Research  
Instituts de recherche en santé du Canada



CIHR IRSC

# **Instituts de recherche en santé du Canada**

**Rapport financier trimestriel  
pour le trimestre terminé le 30 juin 2018**

# Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 juin 2018

## 1. Introduction

Ce rapport financier trimestriel a été rédigé par la direction conformément au paragraphe 65 (1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et selon le format et la méthode exigés par le Conseil du Trésor. Il doit être lu de concert avec le [Budget principal des dépenses](#) de 2018-2019. Il n'a été soumis à aucun audit ni examen externe, ni encore à l'approbation du comité d'audit.

### *1.1 Pouvoirs, mandat et programmes*

Les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) sont l'organisme de financement de la recherche en santé du gouvernement du Canada. Ils ont été créés en juin 2000 en vertu de la *Loi sur les Instituts de recherche en santé du Canada* avec le mandat d'« exceller selon les normes internationales reconnues de l'excellence scientifique, dans la création de nouvelles connaissances et leur application en vue d'améliorer la santé de la population canadienne, d'offrir de meilleurs produits et services de santé, et de renforcer le système de santé au Canada ».

Les IRSC investissent dans la recherche en santé et les chercheurs de haut niveau afin d'aider à créer et à appliquer de nouvelles connaissances qui peuvent améliorer les résultats sur la santé pour les Canadiens, mener à des produits et services innovateurs qui permettent d'améliorer le système de soins de santé du Canada, et générer des emplois et des possibilités commerciales de grande qualité. Intitulé [Feuille de route pour la recherche : exploiter l'innovation au profit de la santé des Canadiens et de l'amélioration des soins](#), le plan stratégique des IRSC expose la vision de l'organisme, qui consiste à tirer parti de l'excellence et à accélérer l'innovation en santé selon les trois orientations stratégiques, soit :

- 1) promouvoir l'excellence, la créativité et l'étendue de la recherche en santé et de l'application des connaissances;
- 2) mobiliser les acteurs concernés pour assurer la transformation et les retombées de la recherche en santé;
- 3) parvenir à l'excellence organisationnelle.

Pour plus de détails sur le mandat et les programmes des IRSC, consultez le [Budget principal des dépenses \(partie II\)](#) et le [Plan ministériel](#).

### *1.2 Méthode de présentation du rapport*

Ce rapport ministériel a été rédigé par la direction selon une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport comprend les autorisations de dépenser des IRSC accordées par le Parlement et celles utilisées par les IRSC, conformément au Budget des dépenses pour l'exercice 2018-2019. Ce rapport a été rédigé en utilisant un cadre de rapports financiers à usage particulier conçu pour répondre aux besoins en information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Les IRSC emploient la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour préparer et soumettre leurs états financiers annuels dans le cadre du processus de rapport sur les résultats ministériels. Cependant, les

# **Instituts de recherche en santé du Canada**

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 juin 2018

autorisations de dépenser votées par le Parlement demeurent accordées en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

## **2. Faits saillants des résultats trimestriels et cumulatifs**

Ce rapport trimestriel exprime les résultats de l'exercice financier actuel en comparaison des autorisations fournies dans le Budget principal des dépenses pour l'exercice 2018-2019 au 30 juin 2018.

### ***2.1 Faits saillants financiers – état des autorisations (voir la section 5)***

Comme le tableau ci-après l'illustre, au 30 juin 2018, les autorisations totales à la disposition des IRSC ont augmenté de 16,8 millions de dollars (1,6 %) comparativement au 30 juin 2017. Cette hausse est attribuable aux facteurs suivants :

- augmentation de 7,4 millions de dollars résultant de la participation des IRSC aux programmes des trois organismes, en collaboration avec le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) et le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH). Le financement de ces programmes varie d'une année financière à l'autre, et les IRSC se voient accorder des fonds pour chaque concours distinct selon la correspondance des projets des candidats retenus avec le mandat de recherche en santé de l'organisme;
- augmentation de 4,7 millions de dollars annoncée dans le budget de 2017 pour le Programme des chaires de recherche Canada 150;
- augmentation de 2,5 millions de dollars annoncée dans le budget de 2017 pour l'adaptation aux effets des changements climatiques;
- augmentation de 2,0 millions de dollars annoncée dans le budget de 2017 pour soutenir la Stratégie canadienne sur les drogues et autres substances;
- augmentation de 0,4 million de dollars sous forme de transferts nets provenant d'autres ministères pour des initiatives et des programmes particuliers;
- diminution de 0,2 million de dollars au titre des autorisations législatives attribuables aux organismes centraux et à d'autres redressements.

Les autorisations totales utilisées au 30 juin 2018 ont aussi augmenté de 9,6 millions de dollars (4,9 %) par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation est essentiellement attribuable au paiement de subventions s'inscrivant dans les nouveaux programmes susmentionnés. Les IRSC ont utilisé 18,4 % (17,8 % en 2017-2018) de leurs autorisations disponibles durant le premier trimestre, ce qui correspond à leur régime de dépenses annuel.

# Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 juin 2018

**Tableau 2.1.1 – Changements dans les autorisations annuelles disponibles et les autorisations utilisées durant le premier trimestre (T1) par crédit voté**  
(en milliers de dollars)

	2018-2019			2017-2018			Écart	
	Autorisations annuelles disponibles	Autorisations utilisées durant le T1	Pourcentage utilisé	Autorisations annuelles disponibles	Autorisations utilisées durant le T1	Pourcentage utilisé	(1) vs (3)	(2) vs (4)
	(1)	(2)		(3)	(4)			
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	52 909	13 315	25,2 %	52 633	12 707	24,1 %	0,5 %	4,8 %
Crédit 5 – Subventions	1 043 857	188 259	18,0 %	1 027 149	179 275	17,5 %	1,6 %	5,0 %
Autorisations législatives	5 667	1 417	25,0 %	5 819	1 455	25,0 %	(2,6 %)	(2,6 %)
<b>Total</b>	<b>1 102 433</b>	<b>202 991</b>	<b>18,4 %</b>	<b>1 085 601</b>	<b>193 437</b>	<b>17,8 %</b>	<b>1,6 %</b>	<b>4,9 %</b>

## Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement

Les autorisations totales disponibles sous le crédit 1 – Dépenses de fonctionnement ont connu une modeste augmentation de 0,3 million de dollars (0,5 %) au 30 juin 2018 par rapport à l'exercice précédent en raison des facteurs suivants :

- augmentation de 0,2 million de dollars des fonds de fonctionnement annoncée dans le budget de 2017 pour l'adaptation aux effets des changements climatiques;
- augmentation de 0,1 million de dollars des fonds de fonctionnement annoncée dans le budget de 2017 pour soutenir la Stratégie canadienne sur les drogues et autres substances.

Les autorisations relatives aux dépenses de fonctionnement utilisées durant le premier trimestre ont augmenté de 0,6 million (4,8 %) par rapport à l'exercice précédent en raison d'une hausse des dépenses liées au personnel, à la location, aux services professionnels et spécialisés, ainsi qu'au transport et aux communications.

## Crédit 5 – Subventions

Les autorisations disponibles sous le crédit 5 – Subventions ont augmenté d'environ 16,7 millions (1,6 %) au premier trimestre par rapport au même trimestre de l'exercice précédent en raison des facteurs suivants :

- augmentation de 7,4 millions de dollars résultant de la participation des IRSC aux programmes des trois organismes, en collaboration avec le CRSNG et le CRSN;
- augmentation de 4,7 millions de dollars annoncée dans le budget de 2017 pour le Programme des chaires de recherche Canada 150;
- augmentation de 2,3 millions de dollars annoncée dans le budget de 2017 pour l'adaptation aux effets des changements climatiques;
- augmentation de 1,9 million de dollars dans le budget de 2017 pour soutenir la Stratégie canadienne sur les drogues et autres substances;

# Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 juin 2018

- augmentation de 0,4 million de dollars sous forme de transferts nets provenant d'autres ministères pour des initiatives et des programmes particuliers.

Les autorisations liées aux subventions utilisées au cours du premier trimestre de 2018-2019 ont augmenté de 9,0 millions de dollars (5,0 %) par rapport au même trimestre de l'exercice précédent en raison d'une augmentation des subventions résultant d'une hausse d'autorisations disponibles. Exprimées en pourcentage, les autorisations liées aux subventions utilisées concordent avec les données de l'exercice précédent (18,0 % et 17,5 % respectivement), les subventions étant généralement octroyées sous forme de versements bimensuels chaque année à partir du mois de mai.

Les dépenses globales au 30 juin 2018 correspondent aux attentes de la direction.

## **Autorisations législatives**

Les autorisations législatives budgétaires disponibles (qui représentent la contribution des IRSC aux régimes d'avantages sociaux des employés) ont légèrement diminué de 0,2 million de dollars (2,6 %) par rapport à l'exercice précédent. Cette diminution s'explique par les redressements applicables aux organismes centraux.

Les dépenses réelles correspondant aux autorisations législatives pour le premier trimestre de 2018-2019 représentent 25,0 % des autorisations totales disponibles pour l'année, ce qui est attendu étant donné la répartition égale de ces dépenses tout au long de l'exercice.

## ***2.2 Faits saillants financiers – état des dépenses budgétaires ministérielles par article courant (voir la section 6)***

Au 30 juin 2018, les autorisations totales à la disposition des IRSC avaient augmenté de 16,8 millions de dollars (1,6 %) par rapport à celles de l'exercice précédent en raison de la hausse du financement reçu. Les autorisations totales utilisées au 30 juin 2018 ont connu une augmentation de 9,6 millions de dollars (4,9 %) par rapport à l'exercice précédent. Le tableau 2.2.1, où les dépenses sont regroupées en trois catégories (Personnel, Autres dépenses de fonctionnement et Subventions), illustre une analyse plus détaillée de ces augmentations.

# Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 juin 2018

**Tableau 2.2.1 – Changements dans les autorisations annuelles disponibles et les autorisations utilisées durant le premier trimestre (T1) par type de dépenses**

(en milliers de dollars)

	2018-2019			2017-2018			Écart	
	Autorisations annuelles disponibles	Autorisations utilisées durant le T1	Pourcentage utilisé	Autorisations annuelles disponibles	Autorisations utilisées durant le T1	Pourcentage utilisé	(1) vs (3)	(2) vs (4)
	(1)	(2)		(3)	(4)			
Personnel	42 951	11 637	27,1 %	42 880	11 457	26,7 %	0,2 %	1,6 %
Autres dépenses de fonctionnement	15 625	3 095	19,8 %	15 572	2 705	17,4 %	0,3 %	14,4 %
Subventions	1 043 857	188 259	18,0 %	1 027 149	179 275	17,5 %	1,6 %	5,0 %
<b>Total</b>	<b>1 102 433</b>	<b>202 991</b>	<b>18,4 %</b>	<b>1 085 601</b>	<b>193 437</b>	<b>17,8 %</b>	<b>1,6 %</b>	<b>4,9 %</b>

## Personnel et autres dépenses de fonctionnement

Les autorisations disponibles pour les dépenses liées au personnel pour la période terminée le 30 juin 2018 ont augmenté de 0,1 million de dollars (0,2 %) par rapport à l'exercice précédent. Les autorisations disponibles pour les autres dépenses de fonctionnement ont également augmenté de 0,1 million de dollars (0,3 %). Ces augmentations sont attribuables aux facteurs suivants :

- financement additionnel accordé dans le cadre du budget de 2017 pour les dépenses de fonctionnement (0,1 million de dollars pour les dépenses liées au personnel et 0,1 million de dollars pour les autres dépenses de fonctionnement) de l'initiative d'adaptation aux effets des changements climatiques;
- financement additionnel annoncé dans le budget de 2017 pour soutenir la Stratégie canadienne sur les drogues et autres substances (0,1 million de dollars pour les dépenses liées au personnel);
- diminution au titre des autorisations législatives attribuable aux redressements applicables aux organismes centraux (0,1 million de dollars pour les dépenses liées au personnel).

Les autorisations pour les dépenses liées au personnel utilisées depuis le début de l'exercice ont connu une modeste augmentation de 0,2 million de dollars (1,6 %) par rapport à l'exercice précédent. Le pourcentage des autorisations utilisées pour les dépenses liées au personnel au premier trimestre (27,1 %) est raisonnable pour ce type de dépenses et se compare à l'exercice précédent (26,7 %).

Les autres dépenses de fonctionnement utilisées au cours du premier trimestre ont légèrement augmenté, soit de 0,4 million de dollars (14,4 %) par rapport au trimestre de l'exercice précédent. Cette augmentation est essentiellement attribuable à une hausse des dépenses de transport et de communications, de location, et de services professionnels et spécialisés, chacune en hausse de 0,1 million de dollars.

# Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 juin 2018

## Subventions

Les autorisations disponibles pour la période terminée le 30 juin 2018 ont augmenté de 16,7 millions de dollars (1,6 %) par rapport à l'exercice précédent, ce qui est essentiellement attribuable aux fonds additionnels pour la recherche en santé, dont il est question dans la section 2.1.1. Les autorisations utilisées durant le trimestre terminé le 30 juin 2018 ont également augmenté de 5 % en raison de l'augmentation de subventions résultant d'une hausse des autorisations disponibles. Exprimées en pourcentage, les autorisations liées aux subventions utilisées au premier trimestre de 2018-2019 (18,0 %) concordent avec celles utilisées au 30 juin de l'exercice précédent (17,5 %).

## 2.3 Autres faits saillants non financiers

Parmi les faits saillants non financiers du premier trimestre de 2018-2019, mentionnons les suivants :

- Le 13 juin 2018, l'honorable Catherine McKenna, ministre de l'Environnement et de Changement climatique a annoncé, au nom de Kirsty Duncan, ministre des Sciences et ministre des Sports et des Personnes handicapées, et de Ginette Petitpas Taylor, ministre de la Santé, le lancement d'un nouveau concours Projets de recherche concertée dans le but de relier l'intelligence artificielle (IA), la recherche en santé et, pour la première fois, les sciences humaines. Cette nouvelle approche de financement de la recherche favorisera la collaboration interdisciplinaire, ce qui se traduira par la création de pratiques et de technologies médicales. Au total, 24,0 millions de dollars sont disponibles, dont près de 6,0 millions qui sont réservés aux projets portant sur les incidences éthiques, juridiques et sociales de la dissémination de l'IA dans le secteur de la santé.

## 3. Risques et incertitudes

Les dépenses de fonctionnement et les paiements de transfert des IRSC sont financés par crédits parlementaires votés et par autorisations législatives. Ainsi, les activités des IRSC sont sensibles à toute variation du financement approuvé par le Parlement. La prestation de programmes et de services peut dépendre de plusieurs facteurs de risque comme les fluctuations économiques, les progrès technologiques et scientifiques, l'évolution des priorités du gouvernement et les initiatives des organismes centraux ou à l'échelle du gouvernement.

En 2017, l'examen du soutien fédéral aux sciences a émis plusieurs recommandations qui détermineront l'orientation des IRSC et les mesures à prendre. Notons entre autres la création du Comité de coordination de la recherche au Canada auquel siègent les présidents des trois organismes subventionnaires fédéraux. Ce comité aura un rôle de supervision et cherchera à harmoniser le travail de trois organismes subventionnaires fédéraux afin de veiller à ce que les processus de financement soient coordonnés et que les investissements correspondent aux priorités en santé les plus urgentes, telles qu'énoncées dans la lettre ouverte de la ministre des Sciences, l'honorable Kirsty Duncan, et la ministre de la Santé, l'honorable Ginette Petitpas Taylor.

Afin de respecter leurs priorités organisationnelles, les priorités gouvernementales et leur mandat global, les IRSC continueront de solliciter la participation des milieux de recherche et des intervenants externes par leur stratégie relative aux partenaires et aux intervenants. De plus, à l'aide de la Politique en matière d'analyse comparative fondée sur le sexe et le genre du portefeuille de la Santé du gouvernement du Canada

## **Instituts de recherche en santé du Canada**

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 juin 2018

et du cadre des IRSC sur l'égalité des sexes, les IRSC continueront leur travail pour veiller à ce que l'équité, la diversité et l'inclusion soient prises en compte dans les pratiques opérationnelles. Par ailleurs, afin de créer un avenir sain pour les membres des Premières Nations, les Inuits et les Métis, les IRSC continueront à trouver des solutions permettant de combler l'écart persistant entre l'état de santé des Autochtones et celui des autres Canadiens, au moyen de politiques et de programmes de recherche en santé.

De plus, les IRSC ont annoncé la nomination d'un nouveau président, ont recruté deux directeurs scientifiques d'instituts, et en recruteront un troisième en 2018-2019. La ministre Petitpas Taylor a également annoncé la nomination de six chefs de file de la recherche au conseil d'administration des IRSC. Cette vague de renouveau marque le début d'une nouvelle phase dans l'élaboration des orientations stratégiques et des priorités des IRSC.

En tenant compte de ce contexte organisationnel, la direction des IRSC a cerné ses priorités stratégiques. La première est de placer les IRSC en bonne posture pour contribuer à créer de la cohérence dans l'environnement scientifique actuel du gouvernement du Canada, notamment en appuyant la réponse du gouvernement à l'examen du soutien fédéral aux sciences. Relativement à cette priorité, il existe un risque que les IRSC ne soient pas suffisamment agiles pour s'adapter au nouvel environnement scientifique du gouvernement du Canada en raison de l'allocation actuelle des ressources, et de questions d'échéancier et de flexibilité.

La deuxième priorité stratégique consistera à faire en sorte que les IRSC puissent respecter l'ensemble de leur mandat afin de s'adapter et de répondre aux priorités naissantes du gouvernement du Canada et des partenaires par des structures organisationnelles, une gouvernance et des processus efficaces. Étant donné leurs capacités actuelles, il est possible que les IRSC ne soient pas en mesure de s'adapter en raison de leur incapacité à harmoniser et à améliorer les mécanismes qui soutiennent l'accès, l'efficacité et la collaboration dans l'écosystème canadien de financement de la recherche.

Les IRSC sont résolus à appliquer un processus discipliné et intégré de gestion des risques dans leurs activités quotidiennes. Ils mettent à jour deux fois par année leur Profil de risque organisationnel (PRO) qui propose une réaction proactive pour gérer et surveiller les risques et faire en sorte qu'ils soient en mesure d'opérationnaliser leurs processus, d'atteindre les résultats escomptés et de remplir leur mandat. Les IRSC ont cerné les quatre grands risques et atténuations connexes suivants dans leur PRO qui appuient leur capacité à réaliser leur plan stratégique et à répondre aux attentes du milieu de la recherche comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

# Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 juin 2018

Risques	Stratégie de réponse au risque
<p><b>Risque 1</b> – Gouvernance efficace pour la prise de décisions</p> <p>Il est possible que, compte tenu du changement de la direction des IRSC et du manque de clarté entourant les rôles de gouvernance, les membres, les communications et les processus, les IRSC soient incapables de maximiser leur fonctionnalité ou de surmonter les obstacles à la prise de décisions efficace.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Repérer les synergies et chevauchements dans les initiatives actuelles des trois organismes et les structures de gouvernance connexes.</li> <li>• Assurer l’efficacité du secrétariat.</li> <li>• Procéder à une analyse de la portée et du mandat des structures de gouvernance actuelles.</li> <li>• Faciliter le suivi efficace de la direction au rapport d’audit de la gouvernance organisationnelle et aux autres rapports (p. ex. comité d’experts sur l’évaluation par les pairs des IRSC; examen du soutien fédéral aux sciences) selon les rôles et responsabilités pertinents, et leur application concrète, y compris par une approche de surveillance continue.</li> <li>• Communiquer et mieux expliquer les décisions des autorités officielles et des autorités déléguées par souci d’efficacité et pour améliorer les processus de prise de décisions.</li> <li>• Renforcer la capacité du conseil d’administration de diriger la planification stratégique.</li> </ul>
<p><b>Risque 2</b> – Priorisation stratégique et opérationnelle efficace</p> <p>Il est possible que, sans processus adéquats pour assurer une priorisation efficace, les IRSC soient incapables à l’avenir d’exercer leurs fonctions principales (responsabilité essentielle et programmes) tout en conservant une capacité suffisante pour composer avec les nouvelles possibilités ou menaces.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans le cadre du processus de planification triennale, élaborer des options pour une future approche de base visant :             <ul style="list-style-type: none"> <li>- à repenser la priorité des exigences des activités principales par une évaluation interfonctionnelle améliorée de l’allocation des ressources;</li> <li>- à différencier les ressources allouées : 1) aux activités principales priorisées; 2) aux activités potentielles qui tiennent compte des mesures pertinentes pour déterminer leur faisabilité opérationnelle et financière;</li> <li>- à fournir d’autres options en ce qui touche les activités qui pourraient être reportées ou éliminées afin de se concentrer sur les priorités nouvelles ou naissantes;</li> <li>- à veiller à ce que ces allocations, et une capacité suffisante pour respecter les exigences naissantes, correspondent au niveau de tolérance au risque des IRSC.</li> </ul> </li> <li>• Entamer le processus de planification stratégique pour l’après-<i>Feuille de route pour la recherche</i>.</li> <li>• Élaborer des indicateurs solides et pertinents pour favoriser la compréhension des incidences opérationnelles des activités potentielles sur la faisabilité, et intégrer la faisabilité opérationnelle comme élément essentiel des processus de priorisation et de prise de décisions.</li> <li>• Déterminer quand avoir recours à la capacité de pointe, si elle est</li> </ul>

# Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 juin 2018

	<p>disponible.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Fournir du soutien ou des options pour les activités qui pourraient être reportées ou retardées afin de s'attaquer à des priorités nouvelles ou naissantes.</li></ul>
<p><b>Risque 3</b> – Optimisation des ressources humaines actuelles</p> <p>Il est possible que, sans stratégies proactives pour attirer et retenir des talents clés, les IRSC n'aient pas les ressources humaines nécessaires pour exercer leurs activités principales et répondre aux priorités futures, et qu'ils perdent leur avantage concurrentiel comme employeur.</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Appliquer une analyse des RH améliorée aux données des IRSC pour détecter les risques et les tendances, et élaborer et mettre en œuvre des stratégies en matière de RH.</li><li>• Travailler à éliminer les obstacles pour attirer, perfectionner et retenir les talents clés dans la fonction publique centrale et les IRSC ainsi que dans le secteur privé (p. ex. classification commune des emplois; mécanismes de déploiement), notamment :<ul style="list-style-type: none"><li>- en repérant les secteurs qui risquent particulièrement d'avoir du mal à attirer et à retenir des talents clés grâce à l'analyse des RH;</li><li>- en mettant en œuvre les recommandations pertinentes de l'examen externe des politiques de RH, de la classification et des programmes de rémunération des IRSC pour améliorer l'efficacité organisationnelle des IRSC et les rendre plus concurrentiels;</li><li>- en mettant à l'échelle l'essai pilote de la stratégie de gestion des talents des IRSC.</li></ul></li></ul>
<p><b>Risque 4</b> – Optimisation des technologies</p> <p>Il est possible que les IRSC soient incapables de générer des données de haute qualité et de se doter de processus opérationnels et de systèmes modernes s'ils n'arrivent pas à adopter les nouvelles technologies, à tirer profit des technologies actuelles et à intégrer ces systèmes pour exercer leurs fonctions principales.</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Planifier le remplacement des technologies et affecter des ressources à cet effet, notamment dans le cas du renouvellement du système de gestion des subventions.</li><li>• Mettre en œuvre un processus complet de gouvernance pour les demandes de changement au système.</li><li>• Comprendre les orientations législatives ou des organismes centraux et y répondre efficacement.</li></ul>

## 4. Changements importants relatifs au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Le 3 avril 2018, Adrian Mota a été nommé vice-président associé à la recherche, à l'application des connaissances et à l'éthique pour un mandat de deux ans (il était auparavant directeur général, Soutien opérationnel).

Le 30 mai 2018, l'honorable Ginette Petitpas Taylor, ministre de la Santé, a annoncé la nomination de six éminents chercheurs en santé canadiens au conseil d'administration des IRSC. Ces nominations sont entrées en vigueur le 24 mai 2018.

# **Instituts de recherche en santé du Canada**

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 juin 2018

Le 20 juin 2018, la ministre de la Santé du Canada a annoncé la nomination du Dr Michael Strong à titre de nouveau président des IRSC. Il occupera son poste à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2018.

## **Approbation des cadres supérieurs**

Approuvé par :

[original signé par]

[original signé par]

---

Michel Perron  
Président par intérim

---

Thérèse Roy, CPA, CA  
Dirigeante principale des finances  
Vice-présidente à la gestion et à la planification des  
ressources

Ottawa, Canada  
29 août 2018

## Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 juin 2018

### 5. État des autorisations (*non audité*)

Pour le trimestre terminé le 30 juin 2018

<i>(en milliers de dollars)</i>	Exercice 2018-2019			Exercice 2017-2018		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019*	Crédits utilisés durant le trimestre terminé le 30 juin 2018	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits utilisés pour l'exercice terminé le 31 mars 2018*	Crédits utilisés pendant le trimestre terminé le 30 juin 2017	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	52 909	13 315	13 315	52 633	12 707	12 707
Crédit 5 – Subventions	1 043 857	188 259	188 259	1 027 149	179 275	179 275
Autorisations législatives budgétaires						
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 667	1 417	1 417	5 819	1 455	1 455
<b>Autorisations budgétaires totales</b>	<b>1 102 433</b>	<b>202 991</b>	<b>202 991</b>	<b>1 085 601</b>	<b>193 437</b>	<b>193 437</b>

\* N'inclut que les autorisations disponibles et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

## Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 juin 2018

### 6. Dépenses budgétaires ministérielles par article courant (*non audité*)

Pour le trimestre terminé le 30 juin 2018

(en milliers de dollars)	Exercice 2018-2019			Exercice 2017-2018		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019*	Dépenses durant le trimestre terminé le 30 juin 2018	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018*	Dépenses durant le trimestre terminé le 30 juin 2017	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
<b>Dépenses</b>						
Personnel	42 951	11 637	11 637	42 880	11 457	11 457
Transports et communications	5 725	1 501	1 501	3 965	1 362	1 362
Information	303	94	94	491	87	87
Services professionnels et spécialisés	6 912	638	638	8 851	522	522
Location	1 559	483	483	1 135	355	355
Services de réparation et d'entretien	51	-	-	52	-	-
Services publics, fournitures et approvisionnement	272	2	2	129	3	3
Acquisitions de matériel et d'outillage	803	224	224	949	238	238
Paiements de transfert	1 043 857	188 259	188 259	1 027 149	179 275	179 275
Autres subventions et paiements	-	153	153	-	138	138
<b>Dépenses budgétaires totales</b>	<b>1 102 433</b>	<b>202 991</b>	<b>202 991</b>	<b>1 085 601</b>	<b>193 437</b>	<b>193 437</b>

\* N'inclut que les autorisations disponibles et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.